

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de la 1136^e séance, tenue le mardi 1^{er} juin 2021, à 14 heures, par vidéoconférence

PRÉSENTS : la vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau ; les présidents des sous-commissions de la Commission des études : la vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, M^{me} Sylvie Normandeau, la vice-rectrice adjointe aux études supérieures, M^{me} Julie Carrier, la vice-rectrice adjointe à la recherche, M^{me} Lucie Parent, le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, M. Tony Leroux ; les doyens : M^{me} Lyne Lalonde, M^{me} Nathalie Fernando, M^{me} Sylvie Dubois, M^{me} France Houle, M^{me} Pascale Lefrançois, M. Raphaël Fischler, M^{me} Christine Théorêt, M. Michel Janosz, M. Shahrokh Esfandiari, M. Carl-Ardy Dubois, M. Langis Michaud; le représentant de l'École HEC Montréal : M. François Bellavance ; des représentants de l'École Polytechnique Montréal : M. Yves Boudreault, M^{me} Delphine Périé-Curnier ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M^{me} Sophie Parent, M^{me} Françoise Guay, M^{me} Line Castonguay; M. Jesús Vázquez-Abad ; un membre diplômé : M. Sylvain Dubé ; les étudiants : M^{me} Kétura Daméus, M^{me} Catherine Dionne, M. Alexandre Sauvé-Lacoursière, M. Hadrien Chénier-Marais ; les membres du personnel de soutien et du personnel de la recherche : M. Martin Caillé, M^{me} France Filion, M^{me} Bérengère Houzé ; les observatrices : M^{me} Marie-Claude Binette, M^{me} Pierrette Gaudreau, M^{me} Diane Sauvé (en l'absence de M^{me} Stéphanie Gagnon)

INVITÉS : pour les délibérations CE-1136-6.1 à CE-1136-6.4, de la Faculté des arts et des sciences : M^{me} Marie-Marthe Cousineau, vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels ; pour la délibération CE-1136-6.1, de la Faculté des arts et des sciences : M^{me} Mireille Tremblay, directrice, et M. François Lareau, professeur agrégé, au Département de linguistique et de traduction ; pour la délibération CE-1136-6.2, de la Faculté des arts et des sciences : M. Guillaume Rabusseau, professeur adjoint au Département d'informatique et de recherche opérationnelle ; pour la délibération CE-1136-6.3, de la Faculté des arts et des sciences : M^{me} Heather Meek, professeure agrégée au Département de littératures et de langues du monde ; pour la délibération CE-1136-6.4, de la Faculté des arts et des sciences : M. Michael Eberle Sinatra, professeur titulaire au Département de littératures et de langues du monde ; pour la délibération CE-1136-6.5, de l'École HEC Montréal : M. Éric Brunelle, professeur titulaire au Département de management ; pour la délibération CE-1136-8.1, de la Faculté de médecine vétérinaire : M^{me} Marie Archambault, vice-doyenne aux affaires académiques et étudiantes

ABSENTS : le recteur, M. Daniel Jutras ; la vice-rectrice à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation, M^{me} Marie-Josée Hébert ; le vice-recteur à la planification et à la communication stratégiques, M. Jean-François Gaudreault-DesBiens ; les doyens : M. Frédéric Bouchard, M. Patrick Cossette ; les membres du personnel enseignant nommés par l'Assemblée universitaire : M^{me} Josée Dubois; un membre diplômé : M. Guy Gibeau ; des observatrices : M^{me} Stéphanie Gagnon, M^{me} Claire Benoît, M^{me} Michèle Glémaud

PRÉSIDENTE : La vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études, M^{me} Louise Béliveau

SECRÉTAIRE : Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot

CHARGÉE DE COMITÉ : M^{me} Danielle Salvail

CE-1136-1 ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit :

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la 1135^e séance tenue le 11 mai 2021
3. Affaires découlant du procès-verbal
4. Information et questions
5. COVID-19 : état de la situation
6. Rapport de la Sous-commission des études supérieures
 - 6.1. Faculté des arts et des sciences — Département de linguistique et de traduction
 - Modification au programme de Maîtrise en linguistique (2-180-1-0)
 - 6.2. Faculté des arts et des sciences
Département d'informatique et de recherche opérationnelle
 - Modification au programme de D.E.S.S. en apprentissage automatique (2-175-1-2)
 - 6.3. Faculté des arts et des sciences—Département de littératures et de langues du monde
 - Modification au programme de Doctorat en études anglaises (3-135-1-0)

- 6.4. Faculté des arts et des sciences — Direction
 - Création d'un Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique (2-187-6-0)
- 6.5. École HEC Montréal
 - Création d'un programme de Maîtrise en management du sport
 - Création de la version anglaise du programme de DESS en administration des affaires : *Graduate diploma in Business Administration* (5456)
- 6.6. École Polytechnique Montréal
 - Modification au programme de Maîtrise recherche en génie énergétique, option Génie nucléaire
 - Abolition du programme de DESS en génie nucléaire
- 7.. Rapport de la Sous-commission du premier cycle
- 7.1. Calendrier universitaire (académique)
 - Calendriers pour les années 2022-2023 à 2025-2026
- 7.2. École Polytechnique Montréal
 - Modification aux programmes du Baccalauréat en génie
 - Modification aux programmes de Certificat
8. Processus institutionnel d'évaluation des programmes : plans d'action facultaires
- 8.1 Faculté de médecine vétérinaire
 - Plan d'action pour le programme de Certificat en technologie et innocuité des aliments (1-598-5-0)
9. Comité des nominations de la Commission des études
 - Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission
10. Nomination de membres étudiants à des comités de la Commission des études
11. Affaires diverses
- 12.. Prochaine séance régulière

CE-1136-2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1135^e SÉANCE TENUE LE 11 MAI 2021

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études adopte le procès-verbal de la 1135^e séance, tenue le 11 mai 2021, tel que présenté.

CE-1136-3 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Les membres ont reçu la liste des affaires découlant du procès-verbal de la 1135^e séance. Le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, en fait la présentation.

Un complément aux affaires découlant du procès-verbal de la 1134^e séance du 20 avril est présenté par le représentant de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance, en suivi de vérifications et d'ajustements effectués en regard des projets présentés à cette séance (CE-1134-6.3) ; ces éléments sont décrits dans le document déposé sur la liste des affaires découlant.

CE-1136-4 INFORMATION ET QUESTIONS

CE-1136-4.1 Correspondance

La présidente, Mme Louise Béliveau, fait part d'une correspondance reçue par le secrétaire général, sur une demande adressée par le Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal—SGPUM, afin de désigner un observateur ou une observatrice pouvant assister aux séances de la Commission des études. Pour rappel, la présidente mentionne que, contrairement aux séances de l'Assemblée universitaire, les séances de la Commission des études ne comportent pas un statut public, et que sa composition comprend un nombre limité d'observateurs désignés. Portant cette demande à l'attention de la Commission, la présidente propose de soumettre

cette question à son Comité des nominations, qui pourra lui faire rapport à sa prochaine séance. La Commission convient de la modalité proposée.

CE-1136-5 COVID-19 : ÉTAT DE LA SITUATION

La présidente, Mme Louise Béliveau, présente ce point.

Comparativement à ce qui a été mentionné lors de la dernière séance concernant le déroulement du trimestre d'été, des ajustements ont été apportés en regard de l'évolution de la situation sanitaire. Ainsi, il sera possible de se présenter sur le campus pour les personnes qui le souhaitent. Considérant que la région métropolitaine changera de code de couleur à compter du début de la semaine prochaine, un certain nombre de salles (approximativement 22 salles) seront rendues disponibles pour des travaux d'équipes, accessibles sur réservation, et utilisées dans le respect des consignes sanitaires. À cette étape, aucun changement n'a été apporté aux modalités des cours selon ce qui avait été prévu pour le trimestre d'été (selon le cas, des cours seront donnés en présence, en ligne ou en multimodal). En réponse à une question, une précision porte sur le fait que des travaux ont été effectués afin d'assurer un fonctionnement adéquat des systèmes mécaniques de ventilation.

Pour le trimestre d'automne 2021, on prévoit un retour des activités académiques en présence, accompagnées de l'application de mesures de distanciation, à la condition qu'une proportion de 75 % de la population concernée (groupes d'âges de 16 à 29 ans) ait reçu une vaccination complète. Dans cette perspective, l'Université poursuit sa préparation des modalités de retour sur le campus en fonction des demandes du Ministère, incluant l'application de mesures de distanciation ; le plan ainsi défini sera enregistré et conservé ; dans le cas où le retour en présence sur le campus ne pourrait pas être appliqué tel que prévu, des scénarios de remplacement seront appliqués. Par ailleurs, les Facultés poursuivent leur travail de préparation en fonction d'un retour en présence, tout en poursuivant l'utilisation de modalités en ligne pour des situations où cela s'avère opportun (par exemple, l'utilisation de technologies innovantes et adaptées pour certains enseignements ou apprentissages et que l'on souhaiterait appliquer de manière pérenne, situations de formations en ligne présentant des avantages pour des groupes donnés [étudiants conciliant les études et le travail, etc.], objectif d'amélioration de l'accessibilité aux études, etc.). À cette étape, il n'est pas prévu de tenir des activités d'accueil ; une réflexion se poursuit à ce sujet. Bien que l'on ne pourra pas éviter d'avoir à adapter ou à moduler les modalités prévues, une ligne de conduite a été définie afin de minimiser les modifications aux horaires de cours.

Une question portant sur l'éventualité que certaines formations, dont des offres de formation de la Faculté de l'éducation permanente, soient davantage orientées vers un enseignement presque exclusivement en ligne ou à distance, Mme Béliveau mentionne que la Faculté ne vise pas une dématérialisation des activités d'enseignement. Le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Michel Janosz, précise que des développements quant à des modalités d'enseignement en ligne peuvent être envisagés pour certains secteurs de formation, mais pas de façon unilatérale, et à la condition de mener une analyse préalable sur la pertinence de ces développements, notamment, en regard de la qualité de la formation, laquelle constitue une préoccupation prioritaire.

En regard de questions et d'avis présentés, des précisions sont apportées, et des préoccupations sont notées, sur les sujets suivants : modalités de communication cohérentes sur les consignes et les ajustements subséquents en fonction de l'évolution de la situation ; délai des décisions quant à l'application des scénarios de remplacement ; directives aux personnels concernés, dont les TGDE (des communications sont prévues ponctuellement au cours des mois de juin, juillet et août) ; vaccination.

La présidente remercie à l'avance les Facultés ainsi que les autres services qui participent à l'élaboration et à l'application des plans de retour, dont le Bureau du registraire et les TI.

CE-1136-6 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

La vice-rectrice adjointe aux études supérieures, Mme Julie Carrier, fait une présentation générale des projets inscrits aux points 6.1 à 6.6.

Pour la présentation des projets inscrits aux points 6.1 à 6.4, la Commission reçoit Mme Marie-Marthe Cousineau, vice-doyenne aux cycles supérieurs, aux formations et aux partenariats professionnels de la Faculté des arts et des sciences.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.1, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences : Mme Mireille Tremblay, directrice, et M. François Lareau, professeur agrégé, au Département de linguistique et de traduction.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.2, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences : M. Guillaume Rabusseau, professeur adjoint au Département d'informatique et de recherche opérationnelle.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.3, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences : Mme Heather Meek, professeure agrégée au Département de littératures et de langues du monde.

Pour la présentation du projet inscrit au point 6.4, la Commission reçoit, de la Faculté des arts et des sciences : M. Michael Eberle Sinatra, professeur titulaire au Département de littératures et de langues du monde.

Le représentant de l'École HEC Montréal, M. François Bellavance, présente les projets inscrits au point 6.6. Pour cette présentation, la Commission reçoit M. Éric Brunelle, professeur titulaire au Département de management.

La représentante de l'École Polytechnique Montréal, Mme Delphine Périé-Curnier, présente les projets inscrits au point 6.6.

CE-1136-6.1 Faculté des arts et des sciences — Département de linguistique et de traduction
- Modification au programme de Maîtrise en linguistique (2-180-1-0)
2021-A0033-1136-926

La modification au programme de Maîtrise en linguistique propose principalement des ajustements à la structure et aux cours, de manière à y intégrer des cours d'autres départements — dans une perspective recherchée d'une formation interdisciplinaire. Articulée en fonction de trois axes majeurs de formation (correspondant aux trois orientations du programme de Baccalauréat) — Sociolinguistique, Linguistique informatique, et Linguistique expérimentale—, la nouvelle structure permettra un allègement de la scolarité et du cheminement de formation (notamment, en limitant le nombre de crédits obligatoires aux activités de recherche et de rédaction). La structure du programme comporte 45 crédits, répartis selon 27 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, et 18 crédits de cours à option. La modification donne lieu à la création de six nouveaux cours de sigle LNG (dont le cours LNG 6957, pour les 27 crédits de recherche et de rédaction). L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-926.

En réponse à une question, on mentionne que les modifications apportées au programme correspondant de Baccalauréat présentent des améliorations comparables et appréciées, favorisant les inscriptions au programme.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Maîtrise en linguistique (2-180-1-0), au Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2021-A0033-1136-926.

CE-1136-6.2 Faculté des arts et des sciences
Département d'informatique et de recherche opérationnelle
- Modification au programme de D.E.S.S. en apprentissage automatique (2-175-1-2)

2021-A0033-1136-927

La modification au programme de DESS en apprentissage automatique porte principalement sur des aménagements à la structure (les cours du bloc A deviennent obligatoires, faisant passer le nombre de cours obligatoires du programme de 12 à 28 crédits, et incluant 12 crédits de stage), et sur des ajustements à la procédure d'admission en deux étapes (article 1 du Règlement pédagogique propre au programme, tableau A, page 4 du document de présentation, et modalités pour le formulaire de demande de supervision MILA). La structure du programme présente ainsi 30 crédits, répartis selon 28 crédits de cours obligatoires (dont 12 crédits attribués à un stage), et 2 crédits de cours à option. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-927.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur le fait que ce programme ne comportera pas de passerelles avec des microprogrammes comportant une composante en sciences des mégadonnées, les objectifs de formation de ces microprogrammes étant trop différents que ceux du DESS et ne permettant pas l'acquisition des prérequis nécessaires au DESS, et sur les modalités et les échéances relatives à la demande de supervision MILA (la pré-sélection et l'admission des candidats relève du DIRO et non de MILA). À la suite de précisions sur le choix du Département de déterminer un nombre plus élevé de crédits obligatoires (ce choix vise l'acquisition d'une formation déterminée en fonction d'un îlot de compétences précises ; si des cours du bloc obligatoire ont déjà été suivis, des modalités d'équivalence et de substitution peuvent être appliquées), on constate que selon les cas, les 2 crédits de cours à option pourraient se trouver excédentaires au nombre de crédits du programme (30 crédits), ces deux crédits ayant été intégrés au programme en lien avec la formation des étudiants internationaux qui auraient besoin de combler certaines connaissances. La Commission invite le Département à formuler plus clairement cette modalité dans les documents d'information sur le programme et à préciser cette information auprès des étudiants.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de D.E.S.S. en apprentissage automatique (2-175-1-2), au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2021-A0033-1136-927.

CE-1136-6.3 Faculté des arts et des sciences—Département de littératures et de langues du monde
- Modification au programme de Doctorat en études anglaises (3-135-1-0)

2021-A0033-1136-928

La modification au programme de Doctorat en études anglaises porte sur la structure et les cours, principalement par la création du cours ANG 6480—*Literary Practice, Narrative, and the Planetary*. L'intégration du nouveau cours à la structure, le retrait de certaines activités, ainsi que l'allègement de la structure par le regroupement de blocs de cours en un bloc, donnent lieu à un réaménagement des crédits. Le nombre de crédits attribués à la thèse passe de 65 à 72 crédits (création du sigle ANG 7930 pour la thèse). La structure du programme comporte ainsi 90 crédits, répartis selon 78 crédits de cours obligatoires (dont 75 crédits attribués à la recherche et à la rédaction de la thèse), et 12 crédits de cours à option. L'implantation du programme modifié est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-928.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la modification au programme de Doctorat en études anglaises (3-135-1-0), au Département de littératures et de langues du monde de la Faculté des arts et des sciences, conformément au document 2021-A0033-1136-928.

CE-1136-6.4 Faculté des arts et des sciences — Direction

- Création d'un Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique (2-187-6-0)
2021-A0033-1136-929

La proposition de la création d'un Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique se pose en continuité de la création, en 2016, du programme correspondant de DESS, et résulte d'une collaboration entre l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), le Département des littératures de langue française (DLLF) et le Département des littératures de langues du monde (DLMO) de la Faculté des arts et des sciences. Constitué d'un ensemble de cours obligatoires et à option, le Microprogramme s'inscrira de façon gigogne avec le programme de DESS, et proposera l'acquisition de connaissances et de pratiques dans ce domaine, lequel s'impose en regard de l'évolution des pratiques éditoriales, dans une formation qui englobera toutes les entreprises de conception et de mise en forme de contenus sur support numérique. Le Microprogramme proposé s'adressera aux étudiants ayant complété un baccalauréat (incluant un baccalauréat par cumul). La structure du Microprogramme comporte 12 crédits, répartis selon 6 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option. Un nouveau cours de sigle EDN est créé, en lien avec son implantation, prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reportée au document 2021-A0033-1136-929.

En réponse à des questions présentées, des précisions sont apportées sur les modalités de l'admission au Microprogramme (utilisant le formulaire du DESS, afin de recueillir de l'information sur le degré de spécialisation des candidats), et sur les modalités des cours afin que le cheminement puisse être adapté pour les étudiants en situation de travail (aménagements de l'horaire de travail, ateliers donnés le samedi, suivi des cheminements, etc.).

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve la création d'un Microprogramme de deuxième cycle en édition numérique (2-187-6-0), à la Faculté des arts et des sciences (Direction), conformément au document 2021-A0033-1136-929.

CE-1136-6.5 École HEC Montréal

- Création d'un programme de Maîtrise en management du sport
- Création de la version anglaise du programme de DESS en administration des affaires :
Graduate diploma in Business Administration (5456)

2021-A0033-1136-930, 2021-A0033-1136-931

La proposition de la création d'un programme de Maîtrise en management du sport veut répondre à un besoin important et recherché de formation dans un programme de grade dans ce domaine, visant la formation de gestionnaires spécialisés dans le domaine du sport, et a considéré, le succès des programmes correspondants de DESS et du Microprogramme. Le programme se pose aussi en lien avec la création, à l'École HEC Montréal, d'un pôle sport (à l'automne 2019), et l'élaboration du projet a reposé sur une analyse de la pertinence, des besoins et des intérêts pour un programme de grade. Un travail de collaboration a également eu lieu avec des organismes du sport, tant municipaux que provinciaux, et avec les milieux professionnels concernés. Devant le développement de la professionnalisation dans ce domaine, le programme constituera une offre de formation originale, et unique au Québec. La structure du programme comporte 45 crédits, répartis selon 24 crédits de cours obligatoires (incluant cinq cours et deux activités d'intégration de fin d'études), et 21 crédits de cours à option. L'implantation du programme est prévue au trimestre d'automne 2022. La présentation reportée au document 2021-A0033-1136-930.

La proposition de la création de la version anglaise du programme de DESS en administration des affaires (30 crédits) est proposée afin de permettre d'offrir ce programme dans les universités partenaires hors Québec. L'implantation de cette version du programme est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-931.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École HEC Montréal,

- la création d'un programme de Maîtrise en management du sport, conformément au document 2021-A0033-1136-930,
- la création de la version anglaise du programme de DESS en administration des affaires : *Graduate diploma in Business Administration* (5456), conformément au document 2021-A0033-1136-931.

CE-1136-6.6 École Polytechnique Montréal

- Modification au programme de Maîtrise recherche en génie énergétique, option Génie nucléaire
 - Abolition du programme de DESS en génie nucléaire
-
- 2021-A0033-1136-932, 2021-A0033-1136-933

La modification au programme Maîtrise en génie énergétique, option Génie nucléaire, porte principalement sur la structure, par le retrait des axes de spécialisation. Les contenus de formation sont actualisés dans l'offre de cours, et un nouveau cours de sigle ENE est créé en thermohydrologie. La structure du programme comporte 45 crédits obligatoires, répartis selon 15 crédits de cours et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. L'implantation du programme est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-932.

L'abolition, à compter du trimestre d'automne 2021, du programme de DESS en génie nucléaire est proposée, ce programme n'accueillant plus aucune inscription. Parmi les cours qui étaient offerts dans ce programme, sept cours ont été abolis. La présentation reporte au document 2021-A0033-1136-933.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École Polytechnique Montréal,

- la modification au programme de Maîtrise recherche en génie énergétique, option Génie nucléaire, conformément au document 2021-A0033-1136-932,
- l'abolition du programme de DESS en génie nucléaire, conformément au document 2021-A0033-1136-933.

CE-1136-7 RAPPORT DE LA SOUS-COMMISSION DU PREMIER CYCLE

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, présente le projet inscrit au point 7.1, et fait une présentation générale des projets inscrits au point 7.2.

Le représentant de l'École Polytechnique Montréal, M. Yves Boudreault, présente les projets inscrits au point 7.2.

CE-1136-7.1 Calendrier universitaire (académique)

- Calendriers pour les années 2022-2023 à 2025-2026
-
- 2021-A0033-1136-934, 934.1, 934.2

Le calendrier universitaire (académique) présente les dates et échéances qui règlent le déroulement des trimestres de l'année académique (date de début et de la fin du trimestre, dates limites pour la modification et l'abandon de cours, période de la semaine d'activités libres, etc.)

ainsi que leur gestion dans les unités. Pour la planification des prochaines années, les projets de calendriers ont été préparés pour les années 2022-2023 à 2025-2026, à partir des règles de composition du calendrier. Dans le cas où des changements subséquents devraient être apportés aux calendriers, la Commission en serait saisie. La présentation reportée au document 2021-A0033-1136-934. Le document 2021-A0033-1136-934.1 présente les règles de composition du calendrier, et est déposé pour information.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve les calendriers universitaires (académiques) pour les années 2022-2023 à 2025-2026, conformément au document 2021-A0033-1136-934.

CE-1136-7.2 École Polytechnique Montréal
- Modification aux programmes du Baccalauréat en génie
- Modification aux programmes de Certificat

2021-A0033-1136-935, 935.1

La modification aux programmes du Baccalauréat en génie propose des ajustements à la structure, aux cours (modification, abolition ou création ; ajustements aux préalables ou corequis) et au règlement pédagogique des programmes. De nouveaux cours sont créés pour les programmes de Génie chimique, de Génie physique (pour le Projet intégrateur en génie quantique) et pour l'Année préparatoire. Des précisions sont ajoutées ou reformulées à des articles du règlement pédagogique portant sur la maîtrise de la langue française (pour les étudiants de l'année préparatoire), sur les modalités de l'inscription et du paiement des droits de scolarité, sur la fraude et le plagiat, et sur le code de conduite (remplacement du texte par des liens URL vers les textes réglementaires concernés).

La modification aux programmes de Certificat propose des ajustements à la structure, aux cours (modification, abolition ou création ; ajustements aux préalables ou corequis) et au règlement pédagogique des programmes. De nouveaux cours sont créés pour les programmes *Analyse et cybersécurité opérationnelle* et *Architecture et gestion de la cybersécurité* (à la suite de la création de ces programmes). Des précisions sont ajoutées ou reformulées à des articles du règlement pédagogique portant sur les modalités de l'inscription et du paiement des droits de scolarité ainsi que de la prescription de candidature et de l'appel, sur la fraude et le plagiat, et sur le code de conduite (remplacement du texte par des liens URL vers les textes réglementaires concernés).

L'implantation des programmes modifiés est prévue au trimestre d'automne 2021. La présentation reportée au document 2021-A0033-1136-935.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études approuve, à l'École Polytechnique Montréal,

- la modification aux programmes du Baccalauréat en génie,
- la modification aux programmes de Certificat,

conformément au document 2021-A0033-1136-935.

CE-1136-8 PROCESSUS INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES : PLANS D'ACTION FACULTAIRES

CE-1136-8.1 Faculté de médecine vétérinaire
- Plan d'action pour le programme de Certificat en technologie et innocuité des aliments (1-598-5-0)

2021-A0033-1136-936, 2021-A0033-1136-936.1

Le vice-recteur adjoint à la promotion de la qualité, et président de la Sous-commission d'évaluation des programmes, M. Tony Leroux, et la doyenne de la Faculté de médecine vétérinaire, Mme Christine Théorêt, présentent ce point. Pour cette présentation, la Commission reçoit Mme Marie Archambault, vice-doyenne aux affaires académiques et étudiantes de cette Faculté.

Le plan d'action de la Faculté de médecine vétérinaire pour le programme de Certificat en technologie et innocuité des aliments, tenant compte de la spécificité de ce programme s'adressant principalement à des professionnels œuvrant dans le milieu de l'industrie agroalimentaire, a considéré les points forts, soulignés par le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes (clarté des objectifs, pertinence pédagogique et sociale du programme, intérêt du programme à l'international, adéquation de la structure du programme en regard de la progression des apprentissages, bonne intégration de la formation pratique, qualité du corps enseignant, reconnaissance de la qualité de la formation par les étudiants, les diplômés et les milieux d'emploi concernés), et a défini les recommandations, objectifs et actions en regard des constats et enjeux identifiés dans le cadre du processus d'évaluation et du r; apport synthèse, dont : évaluation de la pertinence de procéder à une révision du programme ; amélioration de la visibilité du programme ; amélioration de la diplomation et de l'insertion sur le marché du travail ; bonification et développement d'approches pédagogiques innovantes ; vérification de la pertinence de développer ou d'approfondir certaines spécialisations de formation ; révision des modalités de gestion du programme et de l'encadrement académique ; mise à jour de la composition du comité consultatif du programme ; développement de lien et de collaborations externes ; définition de modalités de communication et de promotion du programme. La présentation porte au document 2021-A0033-1136-936 ; le document 2021-A0033-1136-936.1 porte sur le rapport synthèse de la Sous-commission d'évaluation des programmes.

On prend note du soutien pouvant être assuré par le Centre de pédagogie universitaire en regard de la réflexion qui accompagnera le développement d'approches pédagogiques. De même, on signale l'importance du soutien à assurer auprès des vice-décanats et du corps professoral dans le cadre des processus d'évaluation des programmes et de la mise en place des plans d'action.

Après délibération, sur proposition dûment faite et appuyée,

la Commission des études reçoit le Plan d'action de la Faculté de médecine vétérinaire pour le programme de Certificat en technologie et innocuité des aliments (1-598-5-0), conformément au document 2021-A0033-1136-936.

CE-1136-9 COMITÉ DES NOMINATIONS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
- Recommandations en vue de la nomination de membres à des comités de la Commission

2021-A0033-1136-937

La vice-rectrice adjointe aux études de premier cycle et à la formation continue, Mme Sylvie Normandeau, présidente du Comité des nominations, invite la Commission à procéder à la nomination de membres à ses comités et sous-commissions. Les recommandations du Comité des nominations sont consignées au document 2021-A0033-1136-937. Mme Normandeau remercie les membres de la Commission d'avoir transmis leurs propositions de candidatures dans le cadre de l'appel de candidatures tenu. Elle signale qu'au terme de ce processus, un poste réservé à un stagiaire postdoctoral au Conseil des études supérieures et postdoctorales reste vacant. En réponse à une question, il est précisé que si d'autres postes devenaient vacants, on devra procéder à un nouvel appel de candidatures. La Commission procède aux nominations.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études, sur recommandation de son Comité des nominations, nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

- M^{me} Mireille Estivalèzes (professeure agrégée au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M. Pierre Larouche (professeur titulaire, vice-doyen au développement et à la qualité des programmes, à la Faculté de Droit),
- M. Grégoire Leclair (professeur agrégé, secrétaire de faculté, à la Faculté de pharmacie),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

Au Conseil des études de premier cycle :

- M. Richard Leonelli (professeur titulaire au Département de physique de la Faculté des arts et des sciences),
- M. Guy Rousseau (professeur titulaire au Département de pharmacologie et de physiologie de la Faculté de médecine),
- M^{me} Marjolaine Héon (professeure agrégée, vice-doyenne aux études de premier cycle et au développement professionnel, à la Faculté des sciences infirmières),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

À la Sous-commission des études supérieures :

- M^{me} Chantal Caux (professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières),
- M. Joseph Omer Dyer (professeur agrégé à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine),
- M^{me} Michèle Rivard (professeure titulaire au Département de médecine sociale et préventive, vice-doyenne aux études, de l'École de santé publique),
- M. Guy Rousseau (professeur titulaire au Département de pharmacologie et de physiologie de la Faculté de médecine),
- M. Nicolas Vermeys (professeur titulaire et vice-doyen à l'administration des programmes à la Faculté de droit),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

Au Conseil des études supérieures et postdoctorales :

- M. Francis Beaudry (professeur titulaire au Département de biomédecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire),
- M^{me} Rachel Berthiaume (professeure titulaire et directrice au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M^{me} Michelle Drapeau (professeure titulaire au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences),
- M. Daniel Gagnon (professeur adjoint à l'École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique de la Faculté de médecine),
- M^{me} Sylvie Marleau (professeure titulaire à la Faculté de pharmacie),
- M. Christian Nadeau (professeur titulaire au Département de philosophie de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Pilar Ramirez Garcia (professeure agrégée à la Faculté des sciences infirmières),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

- M^{me} Marie-Josée Bédard (professeure agrégée au Département d'obstétrique et de gynécologie de la Faculté de médecine),
- M. Philippe Genequand (professeur agrégé au Département d'histoire de la Faculté des arts et des sciences),
- M. David Lewis (chargé de cours au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

Au Comité de l'interdisciplinarité :

- M^{me} Julie Gosselin (professeure titulaire à l'École de réadaptation, vice-doyenne aux sciences de la santé et aux partenariats communautaires, de la Faculté de médecine),
- M^{me} Marie Marthe Cousineau (professeure titulaire à l'École de criminologie, vice-doyenne aux études supérieures, aux formations et aux partenariats professionnels, de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Louise St-Denis (professeure de formation pratique agrégée au Département de nutrition de la Faculté de médecine),
- M^{me} Rahibe Fakhouri (vice-doyenne aux études de la Faculté de l'éducation permanente),

pour un mandat de trois ans se terminant le 30 juin 2024.

À la Sous-commission d'évaluation des programmes

- M^{me} Ahlem Ammar (professeure titulaire au Département de didactique, vice-doyenne au développement et à la formation continue, de la Faculté des sciences de l'éducation),
- M^{me} Marie Achille (professeure agrégée au Département de psychologie, vice-doyenne à l'admission et aux affaires internationales et secrétaire de faculté, de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Anahi Alba De La Fuente (professeure agrégée au Département de littératures et de langues du monde de la Faculté des arts et des sciences),
- M^{me} Sylvie Nadeau (professeure titulaire à l'École de réadaptation de la Faculté de médecine),
- M. David Lewis (chargé de cours au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

À la Sous-commission de la recherche

- M. Michel Juan Torres (professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage, vice-doyen à la recherche et aux partenariats, de la Faculté de l'aménagement),
- M^{me} Catherine Martel (professeure sous octroi agrégée au Département de médecine de la Faculté de médecine),
- M. Nicolas Stifani (coordonnateur principal—microscopie, à la Faculté de médecine),
- M. David Lewis (chargé de cours au Département d'anthropologie de la Faculté des arts et des sciences),

pour un mandat de deux ans se terminant le 30 juin 2023.

CE-1136-10 NOMINATION DE MEMBRES ÉTUDIANTS À DES COMITÉS DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
2021-A0033-1135-938

L'association étudiante concernée ayant transmis ses recommandations, le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, invite la Commission à procéder à la nomination de membres étudiants à certains de ses comités, selon la liste consignée au document 2021-A0033-1136-938.

Sur proposition dûment faite et appuyée, et à l'unanimité,

la Commission des études nomme :

À la Sous-commission du premier cycle :

Mme Muriel Di Battista (étudiante à la Faculté de l'éducation permanente), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2022 ;

Au Conseil des études de premier cycle :

M. Hadrien Chénier-Marais (étudiant à la Faculté de l'éducation permanente), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2022 ;

Au Comité institutionnel d'évaluation de l'enseignement :

Mme Asma Bouikni (étudiante à la Faculté de l'éducation permanente), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2022 ;

À la Sous-commission d'évaluation des programmes :

Mme Muriel Di Battista (étudiante à la Faculté de l'éducation permanente), pour un mandat d'un an se terminant le 30 juin 2022.

CE-1136-11 AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet n'est porté à l'attention de la Commission.

CE-1136-12 PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière prévue au calendrier aura lieu le mardi 21 septembre 2021, à 14 heures.

CE-1136-13 CLÔTURE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 heures 30.

Adopté à l'unanimité, tel que présenté, le 12 octobre 2021 – délibération CE-1137-2

La présidente,

Le secrétaire général,

Louise Béliveau

Alexandre Chabot